

LACS PEAKED MOUNTAIN

DESCRIPTION

- Endroit : bassin hydrographique de la rivière Miramichi
- Type de section : eaux de la Couronne réservées à la pêche à la journée

	<u>LAC SUPÉRIEUR</u>	<u>LAC MOYEN</u>	<u>LAC INFÉRIEUR</u>
• Taille :	5,7 ha	13,8 ha	9,3 ha
• Profondeur moyenne :	1,7 m	3,5 m	1,9 m
• Profondeur maximale :	4,6 m	9,8 m	4,6 m
• Rivage :	986 m	1 811 m	1 408 m
• Poissons observés :	omble de fontaine, naseux noir		

ACCÈS

NOTE : L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. À partir du Village de Doaktown, prenez le chemin Hazelton en direction nord sur 6,6 km et tournez à gauche sur le chemin Hazelton Crossover (il s'agit d'un chemin en gravier).
2. Parcourez 11,6 km jusqu'au croisement et tournez à droite sur le chemin Russell & Swim.
3. Parcourez 10,1 km en direction nord et tournez à gauche sur le chemin du lac Valentine (Valentine Lake Road).
4. Parcourez ensuite 11,6 km et vous arriverez à la fin du chemin du lac Valentine. Tournez à droite sur le chemin Holtville.
5. Parcourez 3,7 km en direction nord et tournez à droite.
6. Parcourez 5,9 km jusqu'à la Route 108 (route de Plaster Rock à Renous) et tournez à gauche.
7. Sur la Route 108 (route de Plaster Rock à Renous) faites 2,4 km et tournez à gauche sur le vieux chemin Holtville en direction sud.
8. Parcourez 4 km en direction sud jusqu'au chemin d'accès au lac Supérieur Peaked Mountain (Upper Peaked Mountain Lake) à votre droite, ou parcourez un autre kilomètre pour atteindre le chemin d'accès aux lacs Moyen et Inférieur (Middle Peaked Mountain Lake et Lower Peaked Mountain Lake), toujours à votre droite.

HÉBERGEMENT

- Il n'y a pas d'hébergement de disponible; apportez votre propre équipement de camping
- Accès à un foyer extérieur
- Table de pique-nique et toilettes extérieures
- **Les pêcheurs doivent emporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

RÈGLEMENTS

- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.